

## Interpellation

### Petites dents, Gros tarifs

Au mois de novembre, les parents des petites pulliérans et petits pulliérans qui mangent à midi dans les structures pré- et parascolaires, ont reçu une nouvelle peu réjouissante de la part de la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse. Les prix des repas augmenteront dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et pas qu'un peu !

Nous le savons, l'actualité de ces dernières années a fait grimper l'inflation et cette dernière n'épargne personne, pas même la FEJ. Les prix des repas pour nos enfants dans les structures d'accueil n'avaient pas été modifiés depuis 2009, lit-on.

Oui, mais seulement, lorsque l'on passe de 5.- CHF à 8.- CHF pour chaque repas dans le préscolaire et de 6.- CHF à 10.- CHF pour les plus grands dans le parascolaire -une hausse respective de 60% et 67%- c'est énorme pour un budget familial. A titre d'exemple, une famille avec deux enfants en âge scolaire, inscrits sur 4 jours, paiera désormais 320.- de repas au lieu de 192.-. Soit une augmentation de 128.- par mois.

Si nous ne remettons pas en question la nécessité d'une augmentation, due à l'augmentation des prix des denrées premières et une facture nécessairement plus élevée pour la FEJ, nous aimerions savoir quelles solutions la Municipalité pense proposer aux familles pour qui cette augmentation représente un réel frein à la possibilité de garde de leurs enfants.

Notamment :

- Pourquoi le prix des repas n'est-il pas lié au revenu des familles et ne varie-t-il pas selon le même barème que le reste de la facture de l'accueil ? ou quelle clé de répartition serait envisageable ?
- Quelle solution de subsides ou de plafond serait-il possible de mettre en place pour les prix des repas ?

Le parti Socialiste propose de repenser le système de facturation des repas pour qu'il soit plus juste et équitable au sein de la diversité des familles pulliérans, et vous remercie pour vos futures réflexions, solutions et votre attention.

Pour le Parti Socialiste,

Odile Cuénoud Gonzalez et Line Zolliker